

Assurer un patrimoine végétal de qualité

10/16 2.20

- ▶ **Plus de cinquante Delémontains ont assisté hier** à une soirée participative sur le projet d'aménagement de la place Roland-Béguelin.
- ▶ **L'avenir des dix tilleuls de cet espace convivial**

a été au centre des discussions jusqu'à une pétition munie de 3750 signatures demande leur maintien.

- ▶ **Il est toutefois ressorti de cette rencontre qu'il était impossible de garder ces dix arbres,**

avant tout pour des raisons techniques liées

au remplacement des réseaux souterrains.

«La pétition rend le projet plus compliqué et introduit des contraintes», a rappelé en ouverture Ernest Borruat, conseiller communal Urbanisme, Environnement et Travaux publics (UETP), raison pour laquelle une démarche participative a été lancée dès le départ pour ouvrir la discussion et définir les bases d'un futur concept d'aménagement et de revitalisation de ce lieu emblématique de la capitale.

«Il n'y a aucun intérêt majeur à supprimer ces arbres,



La soirée participative organisée pour évoquer l'aménagement de la place Roland-Béguelin a permis de prendre connaissance d'une variante proposant finalement de maintenir huit des dix tilleuls de ce lieu emblématique de la capitale jurassienne.

protégés dans le règlement communal», a déploré Emmanuel Martinoli au nom des pétitionnaires, choqués par le projet ayant remporté le mandat d'études parallèles avec une variante ne gardant qu'un seul grand arbre, au centre de la place Roland-Béguelin.

«Notre pétition montre une déconnexion totale du projet primé avec la réalité vécue par la population», a poursuivi le porte-parole, en mettant l'accent sur l'urgence de la situation climatique dans laquelle les arbres jouent un rôle essentiel.

«L'objectif de cette soirée est d'être à l'écoute de la population», a poursuivi Hubert Jacquier, chef du service UETP. Il a rappelé que le Conseil communal avait demandé au bureau lauréat de revoir l'arborisation de la place avant même le lancement de la pétition et qu'aucune décision n'a jusqu'à présent été prise concernant l'avenir des dix tilleuls.

Deux rapports contradictoires

Comme les pétitionnaires remettaient en cause le rapport sur la santé de ces arbres

qui estimait que seuls trois étaient encore en bonne santé, la commune a mandaté un nouvel expert qui a mené une analyse beaucoup plus approfondie. «Cinq arbres peuvent être préservés et les cinq autres nécessitent un suivi, avec un risque à moyen terme de devoir les remplacer», a détaillé Thibault Leuba, du bureau Arbexpert, qui ne préconise donc aucune coupe.

Puis, en évoquant l'état actuel des réseaux souterrains de la place, Damien Morand, du bureau d'ingénieurs Sabert, a précisé qu'il doit entièrement

être remplacé et que, si on veut maintenir les arbres, il sera nécessaire de dédoubler ces canalisations pour les faire passer près des façades plutôt qu'au milieu de place où elles courent actuellement dans les racines de certains tilleuls. Un dédoublement qui fera gonfler de 30% à 40% la facture de cet assainissement.

Un compromis pour garder huit arbres

En partant de ces différents éléments, le bureau lauréat a développé trois nouvelles variantes visant à assurer un pa-

trimoine végétal de qualité. La première ne garde que deux arbres, la deuxième imagine un grand arbre au centre et un petit bosquet vers la rue de l'Hôtel, alors que la troisième prévoit de maintenir huit arbres.

«On vous demande de laisser ces dix tilleuls et vous avez de la peine à comprendre», a alors vivement déploré une participante. A qui Hubert Jacquier a répondu qu'une telle variante n'est pas réalisable en raison des travaux à effectuer en sous-sol, mais aussi des contraintes liées à l'intervention des pompiers.

La discussion se poursuit

«Le but est de conserver le plus d'arbres le plus longtemps possible, mais on sait qu'on devra les remplacer un jour dans l'esprit de la variante finalement choisie», a assuré l'urbaniste communal. Il a annoncé qu'une ou deux variantes jugées les plus intéressantes seront maintenant approfondies et présentées lors d'une nouvelle séance participative prévue en avril pour aussi évoquer la zone de renouveau de la vieille ville.

Une consultation publique est également programmée et le Conseil de ville pourrait se prononcer sur le crédit de construction l'an prochain, afin de débiter les travaux en 2022.